

Île-de-France, Yvelines
Mantes-la-Jolie
10 rue Baudin

Hôtel Vendôme

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002191
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôtel
Appellation : hôtel Lecomte

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2014, AH, 510-461

Historique

Le nom de l'hôtel est dû au sieur de Vendôme, receveur des tailles, à qui il appartenait lorsque la régente Anne d'Autriche vint à Mantes avec Louis XIV en 1646. La chronique locale précise qu'ils furent logés rue aux Pois, dans trois maisons appartenant au sieur de Vendôme, à la veuve Lenoir et à M. de Boismont. L'édifice actuel est postérieur à cette date. Présent sur le cadastre napoléonien de 1810, il appartient alors à René Lecomte, marchand épicier à Mantes qui l'a acquis de la veuve Lemoine, propriétaire à Limay. Cette acquisition s'est faite par voie d'enchères publiques à la suite d'une saisie de la maison le 2 octobre 1812. En 1826, le bâtiment fut acheté par le diocèse pour y installer "une école ecclésiastique secondaire" dite aussi petit séminaire. Puis dans les années 1840 une maison d'éducation, l'Institut de l'abbé Rousseau. Ce qui confirme le recensement de 1846 qui signale la présence de Faustin Rousseau, prêtre, et de 6 professeurs rue aux Pois. En 1856, Casimir Rousseau déclare la construction nouvelle d'un bâtiment sur la parcelle A 401, c'est-à-dire au delà de la rue Gâte-Vigne. Ce sont les bâtiments photographiés en 1977, 22 rue Gâte-Vigne, et détruits depuis. L'établissement disparut en 1886 puis une distillerie y fut installée par M. Lefebvre Safly. Elle est mentionnée dans l'annuaire de Seine-et-Oise pour l'année 1911. Elle fonctionna jusqu'en 1944. C'est aujourd'hui une copropriété.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle (?)

Description

L'hôtel, entre cour et jardin, est composé d'un bâtiment principal avec une aile en retour à l'avant. On accède à la cour par une porte cochère. Le bâtiment est élevé d'un étage carré et d'un étage de comble dont la couverture, à égouts retroussés, est en tuiles plates. Les baies sont inchangées. Il est construit en pierre de taille et comporte un bandeau mouluré. La façade est organisée autour d'un avant corps central surmonté d'un fronton. Des tables rentrantes de faible épaisseur sont placées dans les trumeaux. L'aile en retour comportait deux remises non fermées et deux croisées ornées chacune d'un mascarons. Elle a été transformée depuis et son état actuel révèle deux étapes de transformations : tout d'abord la création à la place de l'ouverture d'une remise de deux baies qui ont ensuite été modifiées comme le montre le linteau de bois et le décentrement des baies par rapport aux arcs. Il est à souligner que le PV de 1812 ne signale que deux têtes sculptées alors qu'elles sont aujourd'hui au nombre de cinq.

Sur la façade postérieure du bâtiment principal, on retrouve la composition symétrique autour de l'avant-corps avec fronton. L'aile en retour a conservé la même volumétrie. A l'intérieur, le vestibule central donne sur l'escalier principal qui

dessert l'étage. Il est suspendu, à rampe en ferronnerie. Un autre escalier montant de fond se trouve dans l'autre entrée du bâtiment. Il était à balustres de bois comme le montrent les photographies de 1977 mais les balustres ont été refaits depuis. On accède aux caves du bâtiment principal par un escalier se trouvant sous l'escalier principal. Il descend très profondément puisqu'il est composé de trois volées de 7, 9 et 20 marches. Les caves servaient notamment à entreposer du vin qui était descendu dans des futs comme le prouve l'anneau où passaient les cordes qui les retenaient et l'usure du mur à leur emplacement.

Le domaine comportait aussi une basse-cour qui donnait par une porte sur la rue aux Poix et communiquait avec la cour d'entrée par l'une des deux remises. Par ailleurs un terrain de l'autre côté de la rue Gâte-Vigne (A 401 sur le cadastre napoléonien) est décrit comme un jardin clos de murs dans lequel a été construit un bâtiment en 1856 détruit depuis. Et enfin un autre terrain de 20 mètres de long " formant avenue " donnait sur un chemin (A 430).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile plate

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble, sous-sol

Couvrements : voûte en berceau

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant à retours avec jour, suspendu

Décor

Techniques : sculpture, ferronnerie

Représentations : tête d'homme ; ornement géométrique

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Yvelines. 3 P3 1351. Mantes-la-Jolie, matrice de la contribution foncière (propriétés bâties), 1813.**
AD Yvelines. 3 P3 1351. Mantes-la-Jolie, matrice de la contribution foncière (propriétés bâties), 1813.
Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 3 P3 1351.
- **AD Yvelines. 3 P3 1354. Mantes-la-Jolie, état de sections des propriétés bâties et non bâties, 1811-1812.**
AD Yvelines. 3 P3 1354. Mantes-la-Jolie, état de sections des propriétés bâties et non bâties, 1811-1812.
Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 3 P3 1354
- **AD Yvelines. 10 Q1 185; Volume 58 article 46**
AD Yvelines. 10 Q1 185. Volume 58, article 46

Bibliographie

- **Richesses d'art et architecture du Mantois**
CREDOP, *Richesses d'art et architecture du Mantois*, Catalogue d'exposition, Mantes, CREDOP, 1978

Annexe 1

Vente d'une maison entre cour et jardin rue aux Pois. 10Q1 185

L'extérieur de cette maison sur la rue présente une porte batarde conduisant à une basse cour, le bout de l'aile du bâtiment dans lequel sont au rez-de-chaussée deux fausses croisées, au premier étage une fausse croisée et une autre croisée à moitié bouchée, et au second une fenêtre de grenier en mansarde fermée par des contrevents. Un mur de clôture dans lequel se trouve une grande porte cochère servant d'entrée.

La dite maison est entre cour et jardin. Elle a son entrée par une grande porte cochère, cour pavée ensuite à droite de la porte d'entrée est un petit bâtiment couvert en ardoise, servant de logement de portier, ayant trois croisées sur la cour, une porte d'entrée à deux battants à laquelle on monte par deux marches en pierre de taille. Ce petit bâtiment renferme une chambre à feu et deux petits cabinets au rez-de-chaussée, grenier au dessus. Au fond de ladite cour est un bâtiment

avec une aile en retour qui vient rejoindre la rue du côté gauche en entrant par la porte cochère. Il présente à l'extérieur du côté de la cour un rez-de-chaussée et deux étages au dessus dont le second étage est en mansarde. On voit au rez-de-chaussée du bâtiment principal en face de la porte cochère, deux portes d'entrée à deux battants avec imposte au dessus à chacune desquelles on arrive par trois marches en pierre, trois grandes croisées. Le premier étage offre cinq croisées dont celle du milieu a un grand balcon en fer et s'ouvre en forme de porte avec imposte au dessus. Au second étage, deux fenêtres en mansardes et un œil de bœuf au milieu. Chacune des fenêtres et portes du rez-de-chaussée est ornée d'une tête sculptée en pierre. Le fronton dudit bâtiment est aussi orné de tête et autres moulures sculptées. L'aile dudit bâtiment présente au rez-de-chaussée deux remises non fermées et dont une a une sortie dans le passage de la basse-cour par une porte à deux battants. Deux croisées ornées chacune d'une tête en sculpture ; au premier étage cinq fenêtres et au second étage deux fenêtres en mansarde et un œil de bœuf au milieu. Ces bâtiments sont couverts en tuile dans ladite cour et près les remises susdites est une loge à chien construite en pierre et couverte en thuille.

L'intérieur des dits bâtiments du côté du jardin présente un corps de logis principal avec une aile à gauche en sortant d'icelui. Le bâtiment principal au rez-de-chaussée une porte à deux battants donnant sur le vestibule, quatre fenêtres fermées par des contrevents, au premier cinq fenêtres avec chacune un balcon de fer et fermant à l'aide de persiennes. Au second étage deux fenêtres en mansarde et un œil de bœuf. L'aile dudit bâtiment a au rez-de-chaussée une porte à deux battants et deux fenêtres, au premier étage trois fenêtres et au deuxième étage une fenêtre en mansarde fermant par un contrevent percé de deux trous avec carreaux de verre. Chacune des portes et fenêtres du rez-de-chaussée tant de la dite aile que du bâtiment principal est orné d'une tête en sculpture. Le fronton est aussi orné de tête et moulure en sculpture.

Ladite maison est composée au rez-de-chaussée d'un vestibule, un grand escalier conduisant au premier étage, autre escalier dessous pour descendre à la cave qui est sous ledit bâtiment, une salle boisée dans toute la hauteur avec deux armoires et buffet et placard, un salon, un cabinet, une salle de bain à cheminée, une autre pièce à cheminée, grande cuisine, laverie, garde-manger, office, un autre escalier montant de fond en comble, deux remises sous lesquelles sont deux autres caves ayant leur entrée par le passage de la basse cour, à l'entresol sur le grand escalier une chambre de domestique. Au premier étage un antichambre, un salon parqueté et boisé avec cheminée en marbre d'Italie. Dans ce salon sont trois glaces qui sont immeubles par destination, l'une étant sur la cheminée a un mètre quarante huit centimètres de hauteur sur un mètre huit centimètres de largeur, les deux autres glaces sont de trois morceaux chacune. A chacune de ces glaces le premier morceau est de quatre vingt dix sept centimètres de haut, le second de soixante cinq centimètres de haut, le troisième morceau de trente huit centimètres de haut, et tous les dits morceaux de glaces ont soixante neuf centimètres de large. Un boudoir avec lambris à hauteur d'appui, une chambre à cheminée avec chambranle de marbre noir et blanc carrelé et boisé dans toute la hauteur dans laquelle chambre sont deux glaces qui sont immeubles par destination l'une sur la cheminée est en deux morceaux dont l'un a quatre vingt quatre centimètres de haut, l'autre cinquante un centimètres de haut et tous deux soixante dix centimètres de large, la seconde entre les croisées est en trois morceaux qui ont chacun soixante dix huit centimètres de haut sur soixante cinq de large, une autre chambre à cheminée avec lambris à hauteur d'appui. Un corridor dans lequel sont des lieux à l'anglaise, une garde robe, une petite chambre une autre chambre à cheminée avec chambranle de pierre et tablette de marbre gris sur laquelle cheminée est une glace en deux morceaux qui est immeuble par destination, dont l'une a soixante douze centimètres de haut, l'autre quarante six centimètres de haut toutes deux soixante deux centimètres de large deux armoires et un lambris. Un antichambre avec niche à poêle et une armoire en placard, une chambre sans cheminée une garde robe une chambre à coucher à cheminée avec chambranle en marbre d'Italie et lambris d'appui sur la cheminée est une glace dans la boiserie laquelle est immeuble par destination elle est d'un seul morceau portant quatre vingt dix neuf centimètres de haut sur soixante douze centimètres de large elle paroît avoir été rayée au diamant en trois endroits. Ensuite un cabinet de toilette et un arrière cabinet avec une armoire en placard, à l'entresol au dessus du premier étage un fruitier. Au second étage dans les mansardes cinq chambres à feu, un grand cabinet deux cabinets de garde-robe, un cabinet d'aisance, un grenier deux autres greniers un grenier régnant sur lesdites mansardes.

Un jardin clos de murs ensuite des dits bâtiments ayant sortie par une petite porte sur la rue Gate-Vigne, planté d'arbrisseaux d'agrément garni de treillage au pourtour, avec arbres à fruits et vigne en espallier, dans lequel est un cabinet d'aisance, quatre cabinets à côté, vollière au dessus, le tout couvert en tuille, une pierre pour recevoir l'eau avec une conduite en plomb. Sur le côté desdits bâtiments au midi est une basse-cour ayant passage le long des bâtiments et sortie sur la rue aux Pois où se trouve un hangard servant de bucher, un cabinet d'aisance, un petit poulailler, couvert en tuile avec grande écurie sur laquelle est une chambre de domestique. Le tout contenant en superficie environ quinze ares et tenant d'un bout par devant la rue aux pois, d'autre bout ladite rue Gate Vigne, d'un côté au midi le sieur Tessier marchand et le sieur Racine maître de Poste demeurant à Mantes et d'autre côté monsieur Cheddé demeurant à Mantes. Secundo un jardin clos de murs scis en ladite commune de Mantes, rue Gate Vigne contenant en superficie environ cinq ares plantés d'arbres fruitiers tant en plein vent qu'en espallier et garni de treillage au pourtour avec un bassin en pierre de taille, au milieu et conduite en plomb pour y amener l'eau, tenant d'un bout la rue de la Gate Vigne, d'autre bout la terre ci après avec lequel il communique par une porte, d'un côté au midi le sieur Serre, père, Vigneron demeurant à Mantes, d'autre côté la veuve Volland demeurant à Mantes.

Tertio un terrain d'environ 20 mètres de long formant avenue contenant en superficie environ dix ares plantés dans toute sa longueur de deux rangs de tilleuls, clos de murs dans une longueur d'environ vingt mètres vers le mur qui

touche au jardin ci-dessus décrit, le surplus clos de haut vive et fermé d'une barrière en bois. L'autre bout du côté du chemin, haye vive et petit bosquet de noisetier, lilas et autres arbres dans une partie de la longueur tenant d'un bout le jardin ci-dessus, d'autre bout le chemin d'un côté Monsieur Decrusy et d'autre coté Martin Belhomme demeurant à Mantes. Les dites maisons, bâtiments, cour, jardin et terrain planté de tilleuls sont occupés par les demoiselles Elisabeth Françoise Bourgeois dite des Mousseaux et Elisabeth Françoise Bourgeois dite de Beynes demeurant à mantes qui en sont locataires.

Illustrations



Vue aérienne de l'hôtel. La cour était alors encombrée de bâtiments annexes qui ont été supprimés depuis.
Repro. CREDOP
IVR11_20157800146NUC4



Vue de la façade sur cour alors en travaux.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800845X



Détail d'une travée alors en restauration.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800844X



Angle du bâtiment avant la restauration.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800709X



Le départ de l'escalier principal avant restauration. Le garde-corps est en ferronnerie.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800842X



La deuxième volée de l'escalier desservant le premier étage.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800841X



Détail de la corniche
de la cage d'escalier.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800843X



Escalier secondaire à
rampe de balustres en bois.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800707X



Anciennes dépendances de
l'hôtel, 22 rue Gâte-Vigne.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800846X



Vue de l'entrée sur la rue
Baudin (Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800677NUC2B



Vue de l'aile à gauche de la
cour d'entrée. (Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800678NUC2B



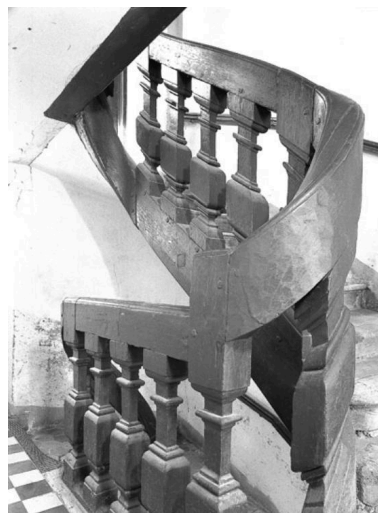
La façade principale en cours
de travaux. (Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800679NUC2B



La jonction entre l'aile et le
corps principal. On aperçoit



La cour d'honneur. (Fonds Bertin).
Phot. Bertin
IVR11_20177800681NUC2B



L'escalier secondaire à balustres
de bois. Ils ont été remplacés
depuis. (Fonds Bertin).

l'entrée qui mène à l'escalier
secondaire.(Fonds Bertin).

Phot. Bertin

IVR11_20177800680NUC2B



L'escalier secondaire comportait des
gardes-corps en ferronnerie du côté
du vide des fenêtres. (Fonds Bertin).

Phot. Bertin

IVR11_20177800683NUC2B



La façade sur jardin de l'hôtel.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20157800273NUC4A



Le portail d'entrée.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20157800287NUC4A



L'aile en retour sur la rue Baudin.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20157800288NUC4A



L'édifice était jouté par
un autre hôtel qui a été
remplacé par un immeuble.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20177800823NUC4A



L'hôtel comporte une aile
en retour sur chacune de ses
façades. Ici la façade sur jardin.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20177800824NUC4A



Décor de l'axe central : balcon
en ferronnerie et sculptures. Le
mascaron pourrait représenter l'été.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20177800825NUC4A



Mascaron représentant l'automne.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20177800826NUC4A



Mascaron grotesque.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20177800827NUC4A



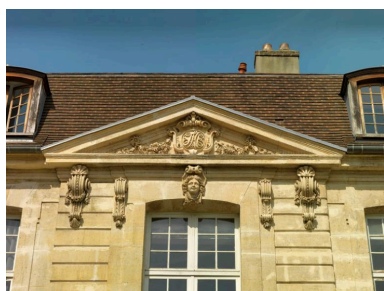
Mascarón non identifié.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800828NUC4A



Vue de la façade sur cour.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800829NUC4A



L'aile en retour de la façade sur cour.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800830NUC4A



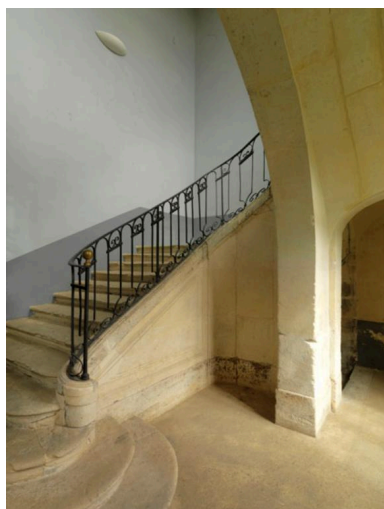
Décor central de la façade antérieure sur cour. Les consoles et le mascarón sont d'une grande finesse.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800831NUC4A



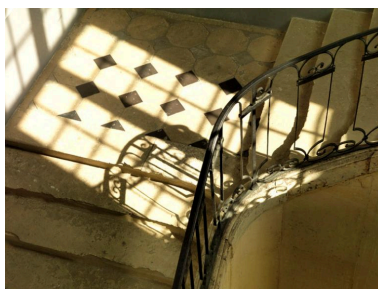
L'aile en retour de la façade antérieure comportait des remises au rez-de-chaussée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800832NUC4A



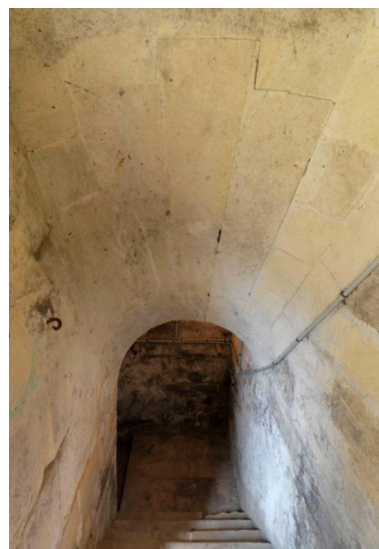
L'escalier d'honneur placé à droite de l'entrée principale de la façade antérieure.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800833NUC4A



La rampe d'escalier en ferronnerie est à à balustres répétitifs. On aperçoit à droite l'accès aux caves.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800834NUC4A



Détail de la ferronnerie de l'escalier.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800835NUC4A



La descente de cave. Première volée de 9 marches. On aperçoit un anneau qui permettait de manipuler les fûts de vin avec des cordes.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800836NUC4A



Premier demi-palier de la descente de cave. On distingue l'usure faite par les cordes à l'angle du mur.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800837NUC4A



Deuxième volée de l'escalier de la cave composée de 7 marches.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800838NUC4A



Dernière volée donnant sur les caves. Elle est composée de 20 marches.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800839NUC4A



L'escalier secondaire qui se trouve dans l'aile droite a conservé partiellement ses balustres en ferronnerie. Les balustres de bois ont été remplacés.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800840NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Centre ville (IA78002242) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, place de l'Etape

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue aérienne de l'hôtel. La cour était alors encombrée de bâtiments annexes qui ont été supprimés depuis.

IVR11_20157800146NUC4

Auteur de l'illustration (reproduction) : CREDOP

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) CREDOP

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de la façade sur cour alors en travaux.

IVR11_19777800845X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une travée alors en restauration.

IVR11_19777800844X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Angle du bâtiment avant la restauration.

IVR11_19777800709X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le départ de l'escalier principal avant restauration. Le garde-corps est en ferronnerie.

IVR11_19777800842X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La deuxième volée de l'escalier desservant le premier étage.

IVR11_19777800841X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la corniche de la cage d'escalier.

IVR11_19777800843X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Escalier secondaire à rampe de balustres en bois.

IVR11_19777800707X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Anciennes dépendances de l'hôtel, 22 rue Gâte-Vigne.

IVR11_19777800846X

Auteur de l'illustration : Pascal Corbière

Date de prise de vue : 1977

(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'entrée sur la rue Baudin (Fonds Bertin).

IVR11_20177800677NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'aile à gauche de la cour d'entrée. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800678NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade principale en cours de travaux. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800679NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La jonction entre l'aile et le corps principal. On aperçoit l'entrée qui mène à l'escalier secondaire.(Fonds Bertin).

IVR11_20177800680NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation

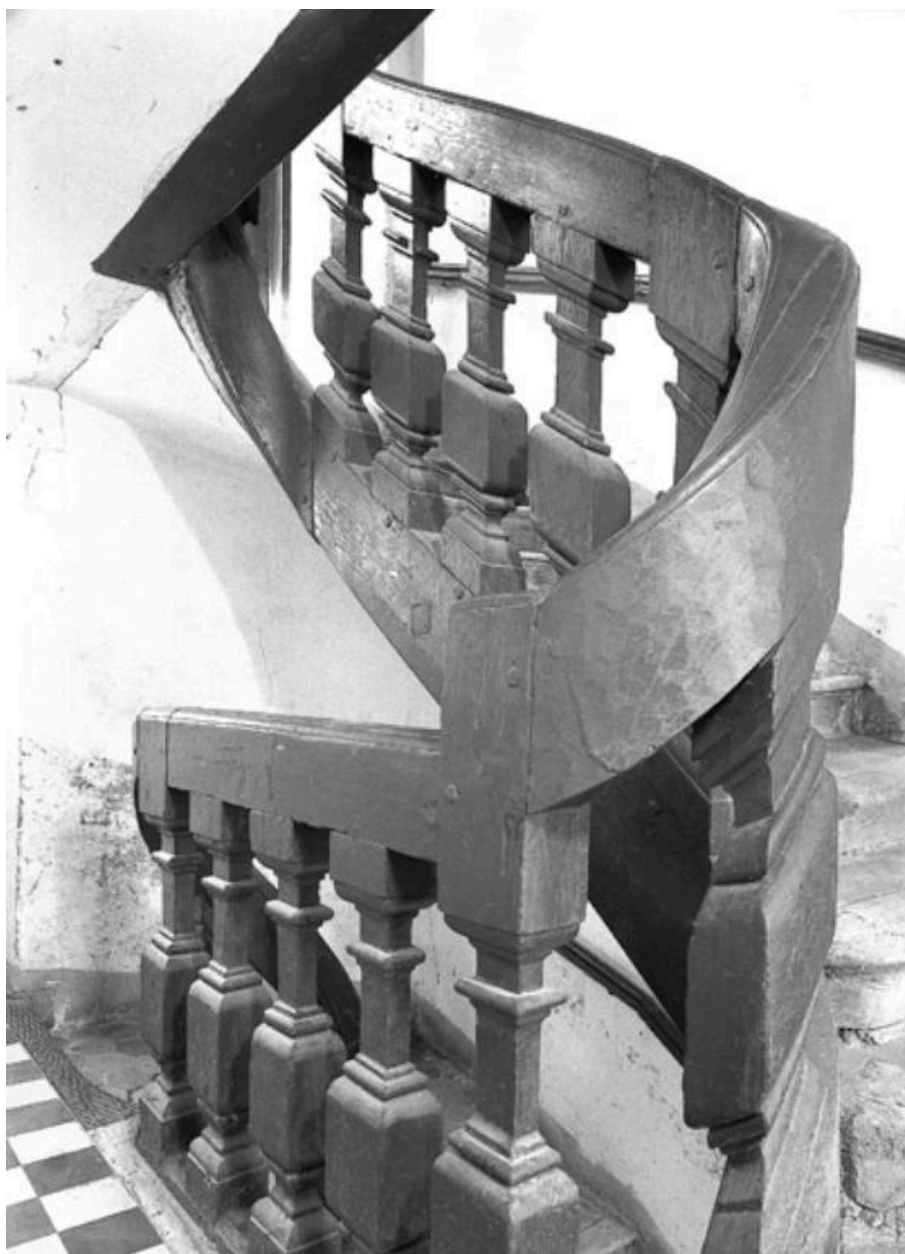


La cour d'honneur. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800681NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier secondaire à balustres de bois. Ils ont été remplacés depuis. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800682NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier secondaire comportait des gardes-corps en ferronnerie du côté du vide des fenêtres. (Fonds Bertin).

IVR11_20177800683NUC2B

Auteur de l'illustration : Bertin

(c) Archives municipales de Mantes-la-Jolie. Fonds Bertin
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le portail d'entrée.

IVR11_20157800287NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile en retour sur la rue Baudin.

IVR11_20157800288NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade sur jardin de l'hôtel.

IVR11_20157800273NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'édifice était jouté par un autre hôtel qui a été remplacé par un immeuble.

IVR11_20177800823NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'hôtel comporte une aile en retour sur chacune de ses façades. Ici la façade sur jardin.

IVR11_20177800824NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Décor de l'axe central : balcon en ferronnerie et sculptures. Le mascaron pourrait représenter l'été.

IVR11_20177800825NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Mascaron représentant l'automne.

IVR11_20177800826NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Mascaron grotesque.

IVR11_20177800827NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Mascaron non identifié.

IVR11_20177800828NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la façade sur cour.

IVR11_20177800829NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile en retour de la façade sur cour.

IVR11_20177800830NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Décor central de la façade antérieure sur cour. Les consoles et le mascarón sont d'une grande finesse.

IVR11_20177800831NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile en retour de la façade antérieure comportait des remises au rez-de-chaussée.

IVR11_20177800832NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



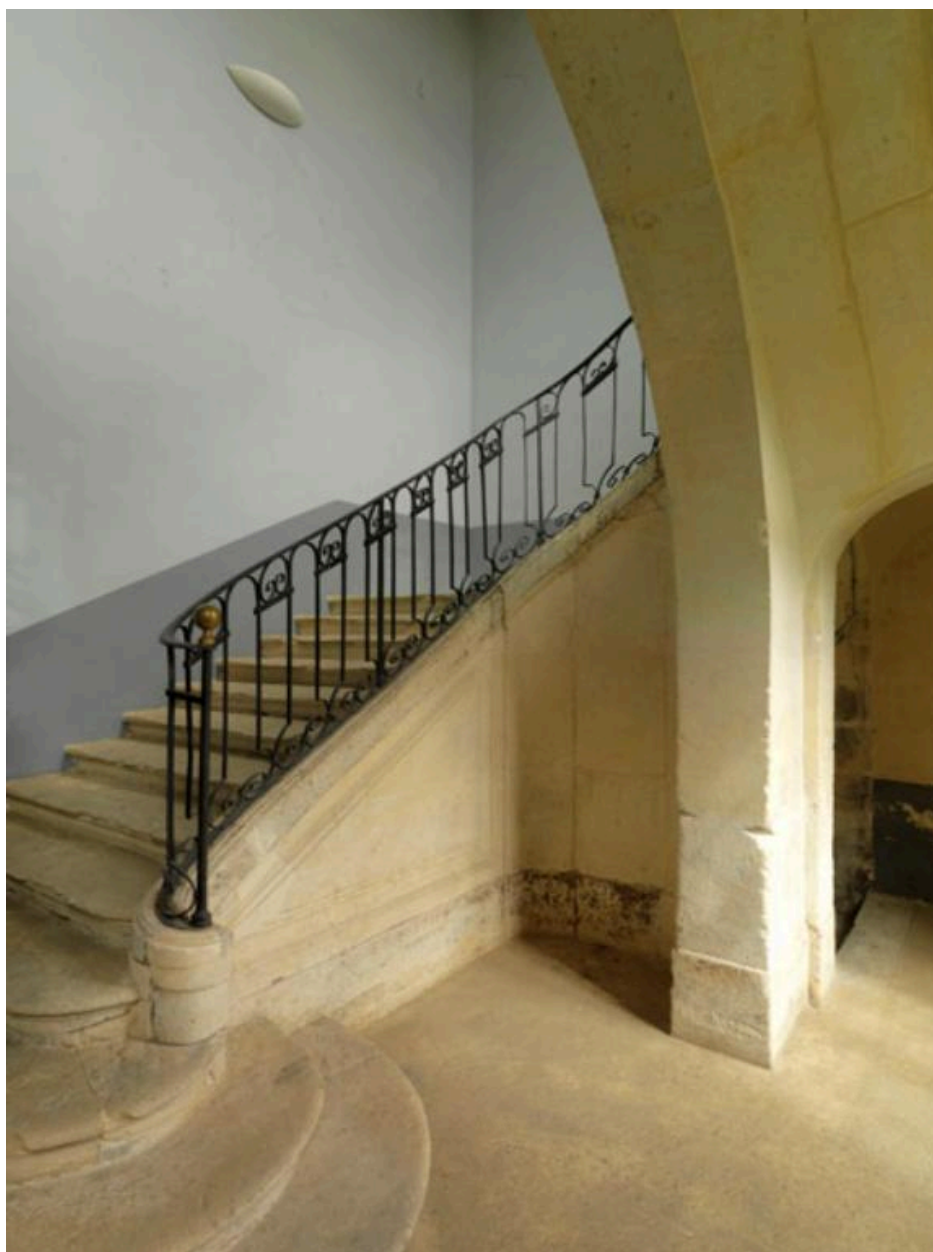
L'escalier d'honneur placé à droite de l'entrée principale de la façade antérieure.

IVR11_20177800833NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



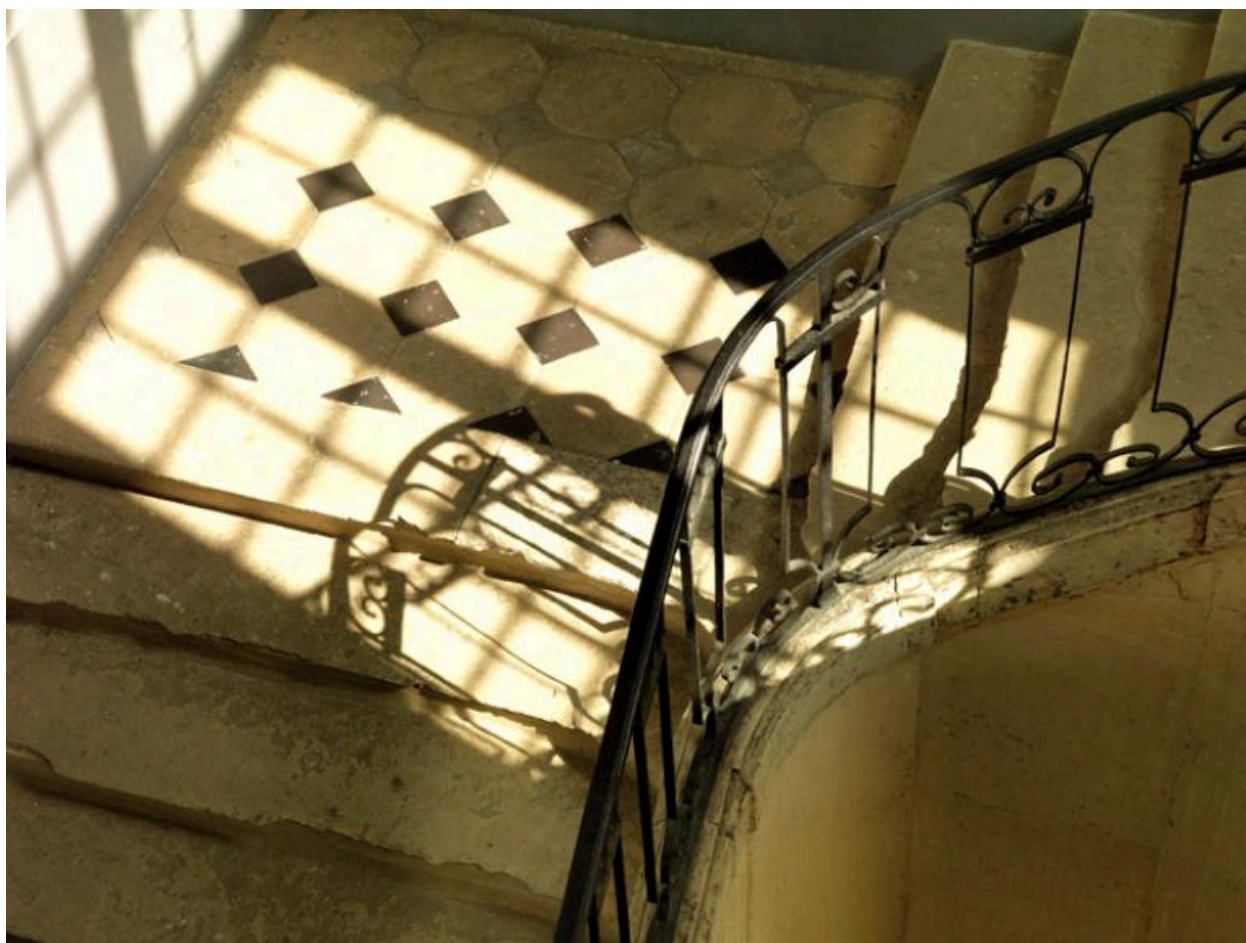
La rampe d'escalier en ferronnerie est à à balustres répétitifs. On aperçoit à droite l'accès aux caves.

IVR11_20177800834NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la ferronnerie de l'escalier.

IVR11_20177800835NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La descente de cave. Première volée de 9 marches. On aperçoit un anneau qui permettait de manipuler les fûts de vin avec des cordes.

IVR11_20177800836NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Premier demi-palier de la descente de cave. On distingue l'usure faite par les cordes à l'angle du mur.

IVR11_20177800837NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Deuxième volée de l'escalier de la cave composée de 7 marches.

IVR11_20177800838NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dernière volée donnant sur les caves. Elle est composée de 20 marches.

IVR11_20177800839NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier secondaire qui se trouve dans l'aile droite a conservé partiellement ses balustres en ferronnerie. Les balustres de bois ont été remplacés.

IVR11_20177800840NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation